



**Vie institutionnelle, vie associative**  
**Mickaël LISSARRE**, Président  
**Dossier** : Comité directeur  
**Dossier suivi par** : Françoise CAHU, assistante  
**Date** : 13 et 14 septembre 2014

## COMPTE RENDU ADOPTE

### 11 POUR, 2 ABSTENTIONS

**Présents** : Sigrid Azouz-Ménard, Julien Bruno, Raymonde Derouard, Marie-Anne De Vreyer, Isabelle Dhoyer, Bernard Hameau, Cédric Lafont, Mickaël Lissarre, Maurice Marais, Dominique Mathieu (arrivée samedi 21h), Maud Réveillée, Emilie Schurch (jusqu'au dimanche 13h), Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Nadine Tétron, Gaël Utard

**Excusés** : Olivier Cellier, Vincent Cocquebert (Délégué général), Marie-Jo Fuster, Frédéric Le Plaine

**Participaient ponctuellement** : Didier Bisson, Jean Amand Declerck, Bruno Aïssou, Bernard Lefèvre (représente les EEDF dans le groupe de travail Gouvernance du Scoutisme français.

#### Etaient à l'ordre du jour

##### Samedi :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte-rendu du CD de juin
3. Premier bilan de l'été
4. ID d'Avenir
5. Fonctionnement des ENT
6. Préparation du conseil national
7. Question administrative et financière
8. Présentation fonctionnement financier
9. Situation trésorerie et financière, processus budgétaire, axes politiques budgétaires
10. Points divers

##### Dimanche :

11. Positionnement dans les commissions statutaires et les groupes de travail
12. Scoutisme français
13. Fonctionnement du Comité directeur
14. Feuille de route modèle socio économique (MSE)
15. Feuille de route Commission administrative et financière (CAF)

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des présents.**

#### 2. Compte-rendu de la séance de juin

L'organisation de la prise de notes de la séance de juin, en l'absence de la secrétaire du CD, n'a pas permis que la finalisation du projet de compte-rendu soit réalisée pour cette séance. Son adoption est reportée au prochain CD.

#### 3. Premier bilan de l'été

*Présenté par Didier Bisson et Jean Amand Declerck*

##### ✓ Camp

Ce premier bilan se fait à partir des remontées de fin août et donne donc une vision parcellaire.

Nbre de camps de groupe/unités/régions/échelon national		
2014	2013	évolution
<b>131</b>	<b>125</b>	<b>+6</b>

La remontée des déclarations de camp a été très difficile ; il est important de travailler avec les responsables régionaux afin d'améliorer la situation.

Cette année, les premiers chiffres, qui restent encore à affiner, montrent un nombre de campeurs en hausse. On peut également constater une tendance au sur-encadrement qu'il apparaît nécessaire de mesurer, d'en comprendre les causes et les conséquences.

Des séjours à très faible effectif, toutes branches confondues, ont eu lieu : ils peuvent poser question quant à la pédagogie développée (mais ils peuvent aussi répondre à un projet particulier) et à la responsabilité des responsables régionaux dans la validation des séjours. Ces séjours à faible effectif pourraient être ciblés pour le camp national 2015 dont la proposition va être lancée plus tôt que d'habitude, les groupes se

projetant très tôt dans l'été. Par ailleurs, il est rappelé que les camps nationaux sont aussi un lieu de formation pour les directeurs.

A la suite des différents comptes rendus de visite de séjour déjà remontés, il apparaît indispensable de retravailler, avec les directeurs et les responsables régionaux, la notion de risque éducatif et de responsabilités politique et juridique ; de même pour les questions d'hygiène alimentaire. Certains retours inquiètent quant à la perte des compétences autour du « savoir camper ». Le rôle et la posture d'organisateur sont également un point important à travailler à travers la formation.

Cette année encore, se sont déroulés plusieurs camps de regroupement ; quelles en sont les origines ? Il apparaîtrait intéressant de réfléchir sur ce type de séjour, leur construction, etc. en formation des directeurs. Les EEUdF ont une procédure de jumelage ; c'est une idée qui pourrait être creusée, de même que celle d'adapter les outils que nous possédons sur l'inter-culturalité pour ce type de séjour.

Analyser les prix de vente des camps ainsi que leur évolution pourrait être intéressant afin de faire la différence entre le coût réel et le prix de vente. Parallèlement une analyse des montages budgétaires et de ce qu'ils prennent en compte est à travailler en lien avec les trésoriers des différents périmètres de l'association.

#### ✓ **Séjours vacances adaptées**

Il est à noter que dans le travail présenté à ce jour au CD les séjours en partenariat avec le Lion's Club n'apparaissent pas. Le nombre de journées « mineurs » est en augmentation. La situation est différente pour les séjours adultes où seul le SV de Caen constate une augmentation de ses effectifs.

Il faudrait pouvoir analyser les raisons qui font que sur plusieurs années certains services augmentent leurs effectifs alors que d'autres sont en baisse.

Dans les documents de compte-rendu de visite, une ligne a été ajoutée concernant l'utilisation d'outils pédagogiques : remplir cette partie peut demander de rester plus de temps sur les séjours visités, il ne faudra donc peut-être pas tirer de conclusion trop hâtive en cas d'absence de retour sur ce sujet. Par ailleurs, cette rubrique devrait apparaître également pour les séjours vacances adaptées.

Concernant ces deux secteurs d'activité :

La question de l'été sera de nouveau abordée lors du CD de décembre avec un focus sur les angles pédagogique et formation : comment avancer sur les aspects récurrents de certaines difficultés pointées. A ce sujet, un autre mode d'intervention est en préparation. En avril 2015, devrait avoir lieu à Bécours un « séjour école » à destination des responsables.

Pour une bonne compréhension, voire analyse des données, il est indispensable de s'appuyer sur les mêmes éléments (ainsi pour les camps d'été est fait une estimation « participants + encadrants » alors que pour les SVA les total chiffré ne fait apparaître que les vacanciers).

#### ✓ **Roverway 2016**

3 routes pilotes ont été organisées par les EEDF cet été. Peu d'Aînés Éclés y ont participé ; cela tient certainement à leur annonce un peu tardive (mars), les camps Aînés étaient déjà tous en cours de préparation.

## **4. Fonctionnement des Équipes nationales thématiques (ENT)**

*Présenté par Didier Bisson et Jean Amand Declerck.*

Il apparaissait nécessaire de clarifier la place et le rôle des ENT dans un premier temps avec leurs actuels membres : un travail transversal a été mené depuis janvier, par chaque équipe et ensemble, qui débouche sur la note présentée.

Il existe 4 ENT avec pour pilote salarié :

- école : Pascal Péron
- formation : Didier Bisson
- pédagogie : Maud Auger
- international : Pascal Lartigue.

Le rôle des ENT est de proposer une analyse du projet pour les décideurs politiques. Elles travaillent sur des objets traduisant des enjeux politiques. Le lien entre les ENT et le CD a besoin d'être renforcé. Leurs productions finalisées nécessitent une validation du Comité directeur. Il faut axer sur la transversalité de ces équipes autour de dossiers thématiques communs. Dans le nouveau cadre de fonctionnement proposé, le rôle et le fonctionnement des ENT changent complètement. L'organisation de travail en trois types d'ateliers (ateliers ouverts, ateliers spécialisés, ateliers transversaux) est nouvelle. Le co-pilotage de chaque ENT par un binôme composé d'un salarié et d'un bénévole, à l'instar de ce qui se fait sur l'International, est intéressant, mais demande à être affiné, en particulier en ce qui concerne la responsabilité des dossiers.

La coordination nationale des ENT serait en lien avec le Comité directeur. Une feuille de route des ENT à valider en CD est à travailler. Les ENT pourront aider à construire les nouvelles orientations dans les thématiques qui les concernent avec deux axes de travail : un état des lieux diagnostic et des projections sur l'avenir.

Il est envisagé des sortes d'« assises de la pédagogie » qui, se tenant tous les 2-3 ans, pourraient être un lieu de débat, de validation, pour le travail des ENT. Les ENT, avant de proposer des outils, devraient faire un diagnostic puis des propositions. L'équipe nationale Pédagogie a un chantier en cours autour de la progression personnelle qu'elle souhaite continuer. La diffusion plus large (revues, AG, ...) des travaux des ENT a été évoquée.

L'ouverture de ces équipes semble essentielle, toutefois elle doit répondre à nos besoins qu'il est impératif d'identifier au préalable. Le nombre de membres de chaque équipe est à réfléchir ; il pourrait y avoir des membres « permanents » autour d'un dossier et d'autres qui seraient associés à certains travaux. Ces équipes doivent être ouvertes à l'ensemble des responsables de l'association quel que soit leur périmètre d'origine.

**Le CD adopte la proposition du nouveau cadre de fonctionnement des ENT 12 Pour, 3 Abstentions.**

## 5. ID d'Avenir

*Présenté par Jean Amand Declerck*

C'est dorénavant Jean Amand qui pilote le groupe de travail ID d'Avenir.

Aujourd'hui, le groupe est composé de Didier Bisson, Julien Bruno, Mickaël Lissarre, Pascal Péron, Jean-Yves Talois, Nadine Tétron, Daniel Séréno, Isabelle Soltysiak. Du retard a été pris sur ce chantier, en particulier du fait de la modification de l'ordre du jour de l'AG. La démarche a donc été réadaptée et s'est recentrée sur les notions de pédagogie, formation et développement.

- 2014-2015 → recueil de témoignages et expérimentations
- du 8 au 10 mai → rencontres ID d'Avenir ; ce rassemblement est à construire avec les correspondants ID d'Avenir ; il sera sans doute nécessaire de le recentrer sur quelques thématiques. Ce sont des rencontres de « l'éducatif » Le but est vraiment de mettre les gens en réseau. Ce rendez-vous permettra peut-être de sortir des éléments pour l'AG.
- 2015-2016 → dynamique d'expérimentations au sein de toutes les SLA.

Une première base de questionnaire a été initiée. Cette démarche va se poursuivre. Il faut rendre plus visible ce dont on dispose déjà. La mutualisation et le partage doivent se faire de façon dynamique. D'ici la fin du trimestre, il est nécessaire de recontacter des responsables qui avaient commencé des expérimentations.

Il s'agit de lancer un défi à l'association à partir de septembre 2015. Ce projet a besoin d'ambition, mais au regard de ce qui a été dit plus tôt, lors du bilan de l'été, l'ambition pourrait être autour du campisme. En tout état de cause, il faudrait recadrer le travail autour de sujets éducatifs d'actualité dans l'association, cela rendrait ID d'Avenir plus lisible pour l'ensemble de l'association et permettra de mieux mobiliser.

La crise économique traversée en 2013-2014 a été un frein à l'élan qu'il a pu y avoir au démarrage de ce chantier. Un certain nombre de membres du CD émettent des réserves sur le projet ID d'Avenir. ID d'Avenir est très paradoxal car c'est à la fois ce que l'on est et ce que l'on aimerait être. Cette démarche qui part du terrain est intéressante mais est longue à se mettre en place car il s'agit aussi d'une démarche de construction partagée.

## 6. Préparation du Conseil national

*Présenté par Bruno Aïssou*

Sur ce temps, le Comité directeur doit fixer les objectifs du Conseil national, ainsi que son contenu. Le travail de préparation « opérationnelle » sera conduit par des membres de l'Équipe nationale en lien avec le Délégué général et le Président.

Les sujets à aborder

- |                                       |                                                  |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------|
| - ID d'Avenir                         | - Orientations budgétaires                       |
| - Motions 2014                        | - Présentation du nouvel organigramme salarié    |
| - Méthode des orientations nationales | - Bilan de l'AG                                  |
| - MSE                                 | - Financement des RAFT                           |
|                                       | - Point sur les répercussions financières du PSE |

Certains points peuvent être abordés via des documents envoyés en amont du CN, faisant ainsi gagner du temps de présentation.

On ne peut pas redémarrer l'année sans faire le bilan de l'AG. Il faut pouvoir permettre l'expression de chacun et l'échange. La méthode utilisée sera importante ; des petits groupes sont certainement à privilégier.

La discussion sur la gouvernance dans l'association ne pourra se faire dans le seul cadre d'un CN où de nombreux sujets doivent être abordés. Il apparaît nécessaire d'acter un temps de rencontre spécifique sur le sujet. Pour avancer sur le travail de gouvernance en lien avec le bilan de l'AG, il serait peut-être opportun d'utiliser les APL. Ce temps de bilan en CN sera un premier matériau qu'il faudra ré-exploiter par rapport à la gouvernance mais aussi pour la préparation de l'AG 2015.

Le problème du financement des salariés est au cœur des inquiétudes des régions et constitue un point de tension au sein de l'association et vis-à-vis du CD.

## 7. Présentation du fonctionnement financier

*Présenté par Bruno Aïssou*

### ✓ Budget

Les budgets des actions portées par des salariés du niveau national devraient prendre en compte, comme cela est demandé au niveau régional, les salaires et le temps de travail.

Pour le prochain budget, l'idée des trésoriers nationaux est de faire des focus sur des points particuliers, permettant la construction du budget 2016. Il s'agit d'aller vers des indicateurs de pilotage.

### ✓ Point de trésorerie

Au 1<sup>er</sup> septembre, la trésorerie s'élève à 2 450 000 €, grâce aux entrées liées aux ventes immobilières. L'association ne se trouve pas dans les difficultés de trésorerie rencontrées l'an dernier, confirmant ainsi que les décisions prises alors, concernant notamment la contraction d'une dette fiscale et sociale, ont été efficaces. Il reste encore 640 000 € à rembourser.

### ✓ Financement des RAFT (axes politiques budgétaires)

A ce jour, 4 RAFT sont en poste, il reste 2 postes à pourvoir. Leurs salaires ont été avancés par le siège national. Leur mission, par rapport aux RCT a été redéfinie. Ils ont un lien hiérarchique avec le siège national ce qui pourrait conduire à penser qu'ils seraient pris en charge par l'échelon national. Mais ce mode de financement ne redonnera « de l'air » qu'aux régions qui à l'origine finançaient les RCT. De plus, ce ne serait qu'un mirage car a minima on ne ferait que déplacer les déficits. L'enjeu est de trouver une solution qui ne creuse pas le déficit et sécurise le financement de ces emplois : les RAFT ont été mis en place dans le cadre d'une politique nationale et sont indispensables dans une politique de pilotage budgétaire.

Le choix de leur mode de financement pour l'année 2015 sera forcément un choix par défaut, dans une situation d'attente avant la mise en œuvre du nouveau MSE.

Parmi les hypothèses proposées quant au financement de ces postes :

→ « Hypothèse 1 : le siège prend en charge les postes RAFT/contributions versées par les Régions sur clé de répartition à définir » : celle qui tend le plus vers ce que voudrait impulser le groupe de travail sur le MSE pour l'ensemble de la masse salariale. Mais se pose la capacité de paiement. De plus, il manque les clefs de répartition pour qu'elle soit efficiente.

→ « Hypothèse 2 : le siège prend en charge les postes RAFT/arrêt du versement du CER aux Régions : évite d'entrer dans de très gros calculs de répartition de la charge ; permet aussi de ne pas faire passer « en force » l'idée de la contribution. C'est une solution assez simple à mettre en œuvre ; pour autant le CER n'a pas été créé pour financer l'économique et l'administratif. Oter le CER aux Régions, même si son versement est sous réserve, pourrait être un choix politique maladroit.

La clé de répartition du CER à ce jour est la meilleure dont l'association dispose.

→ Les autres hypothèses laissant les régions s'arranger entre elles ne sont pas acceptables car elles ne seraient pas le reflet d'un Comité directeur qui assume les responsabilités de ses choix politiques. Par ailleurs laisser le financement à la charge du siège national ne permet pas aux régions de se sentir concernées.

L'année 2015, année de transition, devrait permettre d'échanger avec les Responsables régionaux sur ce que pourrait être une/la clef de répartition.

### **Le Comité directeur se positionne sur les hypothèses à présenter au Conseil national :**

- **hypothèse 1 le siège prend en charge les postes de RAFT et met en place une contribution à destination des régions en fonction d'une clef de répartition (chiffre d'affaire, nombre d'adhérents, capacité de paiement avec du vrai argent...).** **7 Pour.**
- **hypothèse 2 le siège prend en charge les postes de RAFT. Le CER n'est plus versé mais ses ressorts pédagogiques et administratifs perdurent : impulsion politique, suivi des projets mis en œuvre et reporting administratif.** **5 Pour.**

- **hypothèse 3 le siège ne prend pas en charge les postes de RAFT. Les charges de ces postes sont maintenues dans les budgets d'origine. Les régions d'un même territoire peuvent se mettre d'accord pour partager le financement mais à condition de ne pas creuser le déficit de l'une pour financer le budget de l'autre.** **0 Pour.**
- **hypothèse 4 le siège prend en charge les postes de RAFT. Chaque région donne une contribution au niveau de ce qu'elle donnait précédemment pour le poste qu'elle portait. Travail est fait dans le cadre de 2016 pour équilibrer les contributions vers une autre clé de répartition.** **2 Pour, 2 Abstentions.**

Dimanche

## 8. Questions diverses

### ✓ Invitation à l'anniversaire du Groupe Institut National de Jeunes Sourds (80 ans) et des Loisirs Éducatifs de Jeunes Sourds (50 ans) les 10 et 11 octobre prochains

Jean-Yves Talois, ayant eu l'occasion, par le passé, de collaborer avec LEJS et connaissant les responsables, se propose d'y participer.

**Le Président n'étant pas disponible, le Comité directeur mandate Jean-Yves Talois pour le représenter à cette manifestation.** **9 Pour, 2 Abstentions.**

Cette présence est d'importance dans un contexte où l'avenir de LEJS est à organiser, suite à la fermeture du SV de Compiègne qui en était le support depuis plusieurs années.

### ✓ Séance du Comité directeur du mois de décembre

La date de la séance du Comité directeur de décembre coïncide avec le centenaire de la mort de Nicolas Benoît (mort au champ d'honneur), fondateur des EEDF. L'AAEE et les groupes locaux de la Région souhaitent une présence nationale en cette circonstance qui mobilisera sans doute la presse ; au-delà de l'aspect commémoratif, il semble qu'il conviendrait de communiquer sur l'image des Éclés d'aujourd'hui, d'être porteur d'un message de laïcité, de paix que pourraient véhiculer les médias. Après échange à ce sujet. Bien que des échanges fassent apparaître des divergences liées au fait que certains membres du CD ne souhaitent pas commémorer la mémoire de Nicolas Benoît et faire un CD délocalisé pour cela, le CD décide de tenir sa séance de décembre au centre de Morbecque et d'assister (modalités à définir) à la manifestation organisée à l'intention de Nicolas Benoît.

**9 Pour, 4 Contre, 3 Abstentions.**

**Le Délégué général, Bernard Hameau et la base de Morbecque sont missionnés pour préparer l'événement dans ce sens.**

Au-delà, le CD prévoit d'envisager des séances délocalisées (hors siège national) dans le souci de liens de proximité avec les acteurs régionaux du lieu d'accueil.

### ✓ Fonction employeur

Jean Amand Declerck, auparavant mis à disposition de l'Association Roverway, réintégrera notre association à 100% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### ✓ Rencontre avec les Responsables régionaux

Dans son courrier adressé aux Responsables régionaux, début septembre, Mickaël Lissarre, Président, évoque la possibilité d'une rencontre spéciale entre le Comité directeur et les Responsables régionaux. Cette proposition est accueillie favorablement par le Comité directeur dans le souci d'un temps d'échange, d'écoute, de communication ; dans le prolongement, des souhaits émis lors de l'assemblée générale. Il est cependant regretté de ne pas avoir pu en échanger avant l'envoi du courrier aux Responsables régionaux ; cette rencontre aura lieu le dimanche 16 novembre, une séance du Comité directeur, fixée ce même week-end, se tiendra seulement le samedi 15.

**Cette proposition est adoptée.**

**14 Pour, 2 Abstentions.**

**La CAF devra donc déplacer sa séance de travail qui devait être fixée le 15 au matin.**

## 9. Scoutisme Français (SF) Politique du SF et mandat de représentant des EEDF au sein du SF

*Avec la participation de Bernard Lefèvre qui représente les EEDF au sein du groupe de travail sur la gouvernance au Scoutisme français.*

### ✓ Point de situation

Le SF est l'interlocuteur des instances internationales du Scoutisme et du Guidisme (OMMS et AMGE) ; l'AMGE et l'OMMS souhaitent avoir un interlocuteur unique par pays ; le SF dispose de l'agrément ministériel pour la formation BAFA et BAFD dont il fait bénéficier chacune de ses composantes ; les composantes de la fédération du SF sont les SGdF (catholiques) les EEUdF (protestants) les EEIF (israélites), les SMF (musulmans) - qui sont en grande difficulté - et les EEDF (laïques). La règle de l'unanimité est appliquée pour toute prise de décision.

Le rôle du SF est posé face aux difficultés des SMF.

On constate que des mouvements confessionnels sont en train de « s'ouvrir à tous » ce qui enclenche une question sur notre phrase « EEDF, l'association laïque du scoutisme français » puisque certains associent rapidement ces deux concepts « ouvert à tous » et « laïcité ».

Chaque association, à tour de rôle, exerce des mandats au sein du SF. La présidence comme les autres postes du bureau, est tournante, la prochaine rotation des mandats aura lieu en avril 2015. La présidence sera alors assurée par les EEUdF.

Diverses associations frappent à la porte du SF, associations ayant parfois fait scission avec l'une des composantes, souhaitant pouvoir bénéficier de l'audience que confère l'appartenance au Scoutisme Français, la reconnaissance qui en découle, l'agrément concernant la formation ; les EEDF n'ont pas, jusqu'alors, été favorables à l'entrée de ces associations et ont opté pour un travail commun autour de la formation et de l'international.

Le Président actuel du SF, Michel Payen (issu des SGdF, sortant en avril 2015, qui sera alors remplacé, en application des Statuts actuels, par la Présidente des EEUdF) a transmis un long courrier, évoqué par Bernard Lefèvre. M. Payen présente deux visions possibles de l'évolution du SF : soit être la somme des associations, dans un esprit fédérateur, mais chacune conservant son autonomie ; soit être l'incarnation des associations avec une mission de contrôle général, le SF devant être garant de ses adhérents auprès des pouvoirs publics.

### ✓ Organisation actuelle

- Assemblée générale annuelle : chaque association dispose d'une voix (10 représentants). Rappel, la règle de l'unanimité s'impose dans toute décision de changement.

- Conseil national (2 membres par association, Délégué général et Président ou leur représentant) ; les présidents des commissions participent au CN avec voix consultative ; là aussi l'unanimité est de règle.

- Bureau : 1 membre par association ; rotation des postes entre les associations tous les 3 ans.

- Commissions : 3 ; la COFO (Formation) qui suit la question de l'agrément ministériel et siège dans ce cadre ; la CRIAMO (interlocutrice de l'OMMS) et la CRIAMA (interlocutrice de l'AMGE).

Bernard Lefèvre a pris en charge le dossier en juin, en lien avec Daniel Séréno, alors membre du CD et vice-président du SF. Il a besoin d'avis, d'une ligne directrice, afin d'être porteur des positions de l'Association au sein de la commission gouvernance qui doit aboutir en vue de l'AG d'avril 2015 (quel rôle du SF, quel fonctionnement, quelles prérogatives, quid de l'unanimité, etc. ?).

### ✓ Principaux éléments échangés

On constate une forte campagne des SGdF pour se présenter ouverts à tous. Les EEDF doivent bien s'affirmer comme LE mouvement laïque du SF, affirmer leur identité. Le concept de laïcité gagne progressivement du terrain dans le Scoutisme Mondial dans le sens où la spiritualité commence à apparaître comme un besoin universel, dépassant largement le dialogue interreligieux ; notre approche de la laïcité doit mettre en avant les intérêts et les enjeux éducatifs du « vivre ensemble » ; en cela nos textes de référence, les travaux de l'OLD, demeurent des points d'appui indispensables. Nous ne devons pas nous situer sur le terrain de la confrontation, de l'opposition mais des conceptions éducatives. Le Comité directeur penche pour un SF qui impulse, qui conserve la règle de l'unanimité au moins pour ce qui touche à ses fondements (par exemple la demande d'admission de nouveaux membres) ; la commission aurait à réfléchir sur l'application d'une règle de majorité sur des questions, des thèmes ne mettant pas en cause les valeurs communes ; l'unanimité présente l'avantage de ne pas tenir compte des poids respectifs des différentes composantes et suscitent le débat.

Aller vers un SF avec un fort rôle de contrôle ne semble ni très réaliste, ni forcément souhaitable ; en revanche, des regards extérieurs, des regards croisés sur les pratiques respectives, par exemple dans le domaine de la formation, devraient être enrichissants.

Il convient de différencier le court terme (avril 2015, échéance de l'AG) et le plus long terme (vision du SF).

**Le Comité directeur mandate Raymonde Derouard et Vincent Cocquebert pour représenter les Éclaireuses Éclaireurs de France dans les instances du Scoutisme français 15 Pour, 1 Abstention.**

**Le Comité directeur redonne mandat à Bernard Lefèvre pour représenter, en lien avec le Président et le Délégué Général, les EEDF dans la commission gouvernance du Scoutisme Français. Unanimité des présents.**

## 10. Commissions statutaires et groupes de travail du CD

Systèmes d'informations	Gaël Utard
Fonctionnement du Comité directeur	Sigrid Azouz-Ménard, Marie-Anne De Vreyer, Jean-Yves Talois, Maurice Marais
Suivi des décisions	Isabelle Soltysiak, Sigrid Azouz-Ménard
Analyse financière	Jean-Yves Talois, Isabelle Dhoyer Nadine Tétron, Maud Réveillé
Méthode des orientations	Nadine Tétron (pilote), Maud Réveillé, Jean-Yves Talois, Cédric Lafont, Frédéric Le Plaine, Vincent Cocquebert
Revue	Mickaël Lissarre, Maud Réveillé, Frédéric Le Plaine, Raymonde Derouard
Commission administrative et financière	Bernard Hameau (pilote), Dominique Mathieu, Olivier Cellier, Gaël Utard, Isabelle Dhoyer, Maurice Marais
Modèle socio-économique	Bernard Hameau (pilote), Maud Réveillé, Gaël Utard
Observatoire de la laïcité et des discriminations	Raymonde Derouard, Nadine Tétron, Jean-Yves Talois, Dominique Mathieu, Julien Bruno
Note Vie et Activité du mouvement des élus	Cédric Lafont
Préparation AG 2015	Mickaël Lissarre, Cédric Lafont, Frédéric Le Plaine, Maurice Marais, Isabelle Soltysiak, Bernard Hameau, Vincent Cocquebert
ID d'Avenir	Nadine Tétron, Jean-Yves Talois, Julien Bruno, Isabelle SOLTYSIAK, Mickaël Lissarre
Commission des conflits	Julien Bruno, Raymonde Derouard
Médailles	Isabelle Soltysiak, Bernard Hameau, Willy Longueville
Roverway 2016	Raymonde Derouard, Sigrid Azouz-Ménard

**La composition des commissions et groupes de travail est adoptée à l'unanimité.**

## 11. Fonctionnement du Comité directeur

Le point de départ de ce temps est le document fourni par le groupe de travail, document qui présente des propositions et formule des questions

Certaines propositions sont déjà mises en place ou en cours comme le changement de lieu d'hébergement pour des groupes de travail d'environ 20 personnes, des points d'info réguliers par le Président entre deux séances de CD, répartition des temps de conduite de séance, « note VAM élus », présence de salariés en charge de dossiers à certains temps identifiés, document de suivi de décisions...

Certaines propositions, au vu des échanges, sont à concrétiser :

- temps de formation des élus mais il convient d'identifier les besoins prioritaires communs
- délocalisation de quelques séances de CD en visant à ce que ce soit l'occasion d'une rencontre avec les élus, équipes de la région concernée, permettant de recréer du lien parfois
- hiérarchisation des dossiers traités : cerner, dès l'ordre du jour, l'objectif du temps de travail
- mise en place de méthodes plus actives pour certains temps (en lien avec l'objectif de la séquence)
- communication à tous les membres du CD des dates de Bureau afin de pouvoir faire part de contributions éventuelles à l'ODJ (que le Bureau prendra en compte ou non selon priorités et urgences éventuelles)
- mise en œuvre de la note proposée par la trésorière concernant la procédure d'engagement des

dépenses

- participation possible à distance dans le cadre et l'esprit de la note du groupe de travail

Les horaires des séances du CD sont fixés pour cette année : du samedi 13h30 au dimanche 15h ; pour les « mini » Comité directeur : 9h00 à 13h00.

Il convient de continuer de réfléchir sur points suivants :

- les modalités de diffusion plus large des documents de travail
- la limitation du temps de parole
- le lien entre les élus du CD et les régions
- le rôle du Flash.

Au terme de ce temps, il est décidé que le groupe de travail va s'emparer de ces éléments afin de présenter une note à un prochain CD pour mise en œuvre des décisions qui seront alors prises.

## **12. Question administrative et financière**

**Le Comité directeur autorise Georges Sousbie à signer le renouvellement de la convention avec l'ONF pour la gestion du centre de Molines en Champsaur (05). 14 Pour, 1 Abstention.**

## **13. Fonctionnement de la CAF (Commission administrative et financière)**

*(cf. document en annexe 1)*

Il est nécessaire de prévoir un plan d'investissement pluri-annuel réadaptable chaque année, permettant de répondre à des impératifs de rénovation, entretien, dans le cadre d'une programmation. Ce plan existe dans la lettre de mission présentée mais il n'est pas assez mis en lumière.

Aujourd'hui, le suivi des comptes bancaires au quotidien est effectif. L'analyse des comptes est un travail en cours. Un système de détection sera mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2105 avec les RAFT.

A ce jour, les 6 membres de la CAF, hors CD, ne sont pas encore nommés par le Délégué général. Ils seront officiellement sollicités avec la feuille de route validée. La composition de la CAF sera officiellement connue au prochain CD.

La CAF émet des avis, les décisions appartiennent au CD.

**La lettre de mission est adoptée par le Comité directeur à l'unanimité des présents.**

## **14. Lettre de mission groupe de travail nouveau modèle socio-économique (MSE)**

*(cf. document en annexe 2)*

Il est souhaité élargir la réflexion par un processus collaboratif à partir d'un texte élaboré par le GT autour des thématiques présentées ; un principe essentiel : liberté, responsabilité économique mais existence d'un cadre et de règles communes, connues, partagées, respectées.

Le CD fait part de sa satisfaction concernant cette démarche, l'évolution, le souci de communication. L'avancée du dossier se fera par périmètre en commençant par les délégués des APL ; des contributions sont donc attendues dans cette démarche.

**Le Comité directeur valide la lettre de mission MSE à l'unanimité des présents.**

**Prochaine séance du « mini » Comité directeur**

**4 octobre 2014**

## ANNEXE 1

### FONCTIONNEMENT DE LA CAF EN 2014-2015

#### RAPPEL, EXTRAIT RÈGLEMENT GÉNÉRAL : ARTICLE 6.4 : COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Composée à parité de membres du comité directeur (dont le trésorier et le trésorier adjoint) et de membres désignés par le délégué général, la commission administrative et financière est réunie régulièrement, si possible avant chaque réunion du comité directeur.

Elle a pour mission d'émettre des avis techniques sur :

- ✓ Le budget de l'association,
- ✓ Les orientations relatives à la gestion et à l'administration du mouvement,
- ✓ Les placements financiers,
- ✓ Les dossiers immobiliers soumis au comité directeur,
- ✓ et de manière générale sur tout dossier dont elle pourrait être saisie par le comité directeur et/ou son trésorier, le délégué général et/ou le membre de l'équipe nationale en charge de la gestion administrative et financière.

Ses avis sont transmis au comité directeur.

Elle est également chargée d'émettre un avis sur les baux de moins de 9 ans (cf. article 7.12 du RG).

#### DISPOSITION GÉNÉRALES

- ✓ Bernard Hameau a été nommé « pilote » de la CAF par le CD du 28-29 juin 2014
- ✓ Il est demandé à la CAF de continuer à « parler » es qualité et en direct avec l'association (en CN, vers Régions...)
- ✓ La CAF pourra demander à la commission de contrôle d'avancer dans telle ou telle direction, de façon complémentaire à ses propres travaux
- ✓ Roland Maljean est membre de la CAF (nommé par Dg) et de la commission de contrôle (élu à l'AG 2013) avec l'objectif que cette double appartenance favorise les liens entre ces deux instances qui doivent renforcer leur rôle et leur complémentarité au service du redressement de l'association.
- ✓ Patrimoine immobilier : l'association est UNE et propriétaire de l'ensemble des biens. L'association n'a pas vocation à détenir de l'immobilier qui ne sert pas à développer son projet.

MEMBRE 2014-2015 DE LA CAF		
Élu-e-s au CD	Nommé-e-s par le DG	
1. Bernard HAMEAU (pilote)	7. Henri-Pierre DEBORD	accepté
2. Olivier CELLIER	8. Gilbert GRANDJEAN	accepté
3. Isabelle DHOYER	9. Bernard LEFEVRE	accepté
4. Maurice MARAIS	10. Roland MALJEAN	accepté
5. Dominique MATHIEU	11. Coralie MENARD	accepté
6. Gaël UTARD	12.	

.../...

## FEUILLE DE ROUTE : 3 MISSIONS PRINCIPALES PRIORITAIRES

### 1. Immobilier

- vente des biens remis à niveau national
- tableau de suivi des biens, travail avec les échelons régionaux, mise en œuvre du plan de redressement
- estimation de la valeur vénale de l'ensemble du patrimoine immobilier :
  - 1 -de la valeur vénale des 11 centres permanents nationaux
  - 2 -estimation de la valeur vénale d'autres immobilisations (à définir), gestion du fonds patrimonial.
- Réflexion et propositions sur le patrimoine en lien avec MSE : de quoi avons-nous besoin en propriété, quelle gestion (ou co gestion ; analyse des lieux de camps de l'été, de nos lieux de stages, de nos lieux d'activités... quels investissements ?)
- NB : Philippe DEROUARD sera toujours actif, mais hors CAF, dans l'opérationnel des ventes/suivis en étant directement relié à Bruno Aïssou.

### 2. Trésorerie, budgets

- Formation autour de Gilbert GRANJEAN d'un groupe d'auditeurs des budgets régionaux, focus sur le 6.6.2 du RG, intégration de l'ensemble des comptes régionales et dimension politique des budgets régionaux
  - Proposer pour décembre 2014 ? règles de nouveau fonctionnement des comptes bancaires : nombre, autorisation d'ouverture et fermeture, signatures sur comptes, compte débiteurs...
  - Proposer pour décembre 2014 ? des règles internes de bonnes pratiques comptables et budgétaires
    - quel modalités de contrôles des adhésions-cotisations : prises de cartes, stagiaires cartes, cartes découvertes, contrat global associé, de coopération
    - suivi dettes et créances internes
- cf. « Bruno Aïssou » : à partir des bilans, liste en 3 catégories = situations critiques/peut le devenir/autres pour Centres, services vacances, permanences, structures locales d'activité (SLA) qui portent des salariés

### 3. Analyse du fonctionnement

- Dialogue avec les salariés nationaux et territoriaux sur l'organisation et le fonctionnement des services administratifs et financiers : interpellé, demande, suggère...
  - Formation et des trésoriers régionaux et locaux
  - Nouveau fonctionnement OCEL
  - Cartographie par secteur des différents logiciels utilisés
  - mise en place des plateformes

et autant que nécessaire alerte le Président et le Délégué général sur ces sujets.

## LETTRÉ DE MISSION DU GROUPE DE TRAVAIL MODELE SOCIOÉCONOMIQUE (MSE)

Le groupe MSE, piloté par Bernard Hameau, est constitué à ce jour de Jérémie Hermant, Véronique Gaillard, Thierry Esnard, Maud Réveillé, Gaël Utard, Ludovic Coupin, Nicolas Facino, Stefan Bouquet, Antoine Ragot, Bruno Aïssou, Marie-Anne De Vreyer

- Exprime la nécessité de lier le nouveau modèle socio-économique et la construction des orientations nationales à l'horizon 2016.
- Souhaite de ce fait inscrire son travail dans une *démarche* MSE, en phasant ses étapes de réflexion et de propositions dans le tempo à la fois des orientations nationales et de nos urgences financières.
- Estime nécessaire d'ouvrir une réflexion élargie, avec l'ensemble des SLA et Régions, dans un processus collaboratif d'échanges sur les thématiques suivantes :
  - l'état des lieux et le regard critique sur notre modèle actuel
  - la cotisation
  - la contribution interne
  - les subventions et leurs contreparties
  - la diversification de nos ressources financières
  - le juste prix de nos activités
  - l'existence d'un objectif économique, notamment chiffré
  - la politique immobilière, ce point étant traité par la CAF
  - la place et la gestion des ressources bénévoles et salariées dans notre fonctionnement économique
  - la place et le rôle de nos activités dans la société, ce qui fait sens pour nous
  - la gouvernance et la structuration de nos différents échelons
- Affirme dès maintenant que le principe fondateur de notre MSE est notre attachement à la liberté et la responsabilité économique des structures locales, et son corollaire l'existence d'un cadre et de règles communes, connues, partagées et respectées.

### **Propose donc d'être missionné sur :**

- à l'horizon de l'AG 2015, l'explicitation et/ou l'évolution des règles collectives précitées, et des moyens de garantir leur respect
- à l'horizon de l'AG 2016, l'alimentation de la réflexion sur les orientations nationales par un éclairage sur l'utilité sociale, l'utilité associative, l'équilibre économique de nos différentes activités et périmètres
- la poursuite du travail d'analyse des périmètres commencé en 2014 pour nourrir la réflexion sur les orientations nationales et les décisions du Comité directeur et des équipes régionales
- la proposition de principes et de déclinaisons concrètes sur le pilotage et l'évaluation, notamment par indicateurs, de nos activités et décisions.